

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Lyon, le 7 octobre 2020

Le Comité d'Orientation Stratégique de l'Université de Lyon s'est réuni ce lundi 5 octobre 2020 pour faire un point d'avancement du projet de création de l'**Université de Lyon-Saint Étienne, ULYSE**. C'est sous cette marque commune et fédératrice que le nouvel établissement public réunira ses quatre fondateurs (les universités Claude Bernard Lyon 1, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet Saint-Étienne et l'École normale supérieure de Lyon) et s'appuiera sur des partenariats privilégiés avec les neuf écoles d'ingénieurs du site (y compris les écoles associées par décret), Sciences Po Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, VetAgro Sup, ENSAL, les centres hospitaliers régionaux de Lyon et de Saint-Étienne et les organismes nationaux de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, INRAE et IFP énergies nouvelles).

La version finale des statuts qui a été présentée au Comité est garante de l'ancrage de l'Université de Lyon-Saint Étienne sur l'ensemble du territoire, dans le respect de la diversité et des spécificités des différents centres universitaires. Le Comité se réjouit de la totale correspondance entre ces statuts et les attentes exprimées tant par le Jury des Initiatives d'Excellence (IDEX) que par le Gouvernement. En conséquence, le vote positif des Conseils d'Administration des établissements d'ici mi-décembre 2020 conduirait de manière sûre et irrévocable au début de l'année 2021 à la création par décret du nouvel établissement.

Le Comité d'Orientation Stratégique relève avec beaucoup de satisfaction la place centrale qu'occupe l'étudiant dans le projet, avec, dès le premier cycle, un objectif clairement défini de qualité de la formation qui offrira aux jeunes diplômés les meilleures garanties d'employabilité. Le Comité se félicite tout particulièrement du fort soutien au projet affirmé par l'ensemble des acteurs économiques des bassins d'emploi de Lyon et Saint Étienne, également représentatifs de l'économie mondiale et de l'ouverture internationale.

Le Comité d'Orientation Stratégique souhaite réaffirmer à quel point cette création par décret est essentielle. Faire partie du réseau des dix établissements labellisés IDEX est une reconnaissance à très haute valeur ajoutée, gage de visibilité et d'attractivité, et aussi d'accroissement significatif des moyens au-delà de la stricte augmentation des ressources directement associée à la confirmation du statut IDEX.

Le Comité d'Orientation Stratégique se félicite aussi de l'ambition sociale du projet avec la juste reconnaissance des mérites de l'ensemble de ses personnels, en tirant parti des ressources complémentaires directes et indirectes résultant de la labellisation IDEX.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, le Comité d'Orientation Stratégique veut réaffirmer l'importance et la responsabilité historique des votes des conseils d'administration des quatre établissements qui se tiendront les 22 et 23 octobre à l'ENS de Lyon et à l'Université Jean Monnet, puis en décembre 2020 à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il y a là un rendez-vous unique pour ancrer le potentiel académique considérable du territoire dans une perspective de développement durable dans l'intérêt de tous. Les partenaires du projet ont beaucoup travaillé pour aboutir à un schéma stratégique et organisationnel puis à la version des statuts qui

sera soumise aux votes. Ces statuts sont le meilleur compromis à la fois acceptable par les différents acteurs et porteurs d'une dynamique de succès pour l'avenir. Dans le nouveau paysage de l'ESR qu'ont redessiné les Investissements d'Avenir depuis une dizaine d'années, on observe que les moyens publics et privés sont largement concentrés sur de grands projets fédérateurs, dont on peut déjà mesurer la progression significative dans les classements internationaux. La question qui est posée aujourd'hui est une décision d'avenir, et l'alternative est simple : le choix de l'IDEX pour faire partie de ces quelques grands projets fédérateurs, ou bien le choix du renoncement à appartenir à ce réseau restreint de l'excellence académique. L'hypothèse d'une troisième voie n'est qu'une illusion sans consistance qui se révélerait rapidement funeste pour les étudiants, les chercheurs et enseignants, et les personnels administratifs et techniques.

Les membres du COS présents ou représentés :

M. Ronan Stephan, Président du Comité d'Orientation Stratégique Université de Lyon & Fondation pour l'Université de Lyon

M. Bernard Bigot, Président de la Fondation pour l'Université de Lyon

M. Stéphane Martinot, Administrateur provisoire de l'Université de Lyon

M. Philippe Valentin, Président de la CCI Lyon-Métropole

Monsieur Laurent Fiard, Président MEDEF Lyon-Rhône

Monsieur Alain Denizot, Président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

Monsieur Philippe Maurin-Perrier, co-président HEF

Monsieur Nicolas Baverez, essayiste, éditorialiste

Monsieur Jérôme Salord, Président Directeur général Santévet

Monsieur Alexandre Mérieux, Directeur général Biomérieux

Madame Cristine M'Rini, Vice-présidente recherche et innovation Danone Advanced Medical Nutrition

Monsieur Pierre Miossec, professeur d'immunologie

Monsieur Antoine Petit, Président du CNRS

Madame Marie Claire Villeval, Directrice de recherche du CNRS

Madame Hélène Lafont Couturier, Directrice du Musée des Confluences

Contact presse

communication@fpul-lyon.org